choix de matières pour master droit de l'entreprise

Par **charlottem**, le **01/08/2005** à **18:58**

bonjour
je viens d'obtenir ma licence, je suis inscrite en master droit de l'entreprise mais j'aimerai avoir des conseils :roll: sur le choix des matières ..
image not found or type unknown
je me dirige vers la profession de jusriste d'entreprise
merci d'avance
charlotte :lol:
image not found or type unknown

Par **Yann**, le **01/08/2005** à **21:01**

Droit fiscal de l'entreprise et procédures collectives ça me semble incontournable! Après tu peux faire du social ça me semble pas mal. Il y a aussi le pénal des affaires qui peut servir.

Mais je ne suis pas exhaustif.

Par **jeeecy**, le **02/08/2005** à **18:51**

je deconseille le droit penal des affaires pour plusieurs raisons /
-le cours est un catalogue donc est ininteressant
-le prof n'est pas motivant pour cette matiere (il dicte betement son cours, on se demande meme si il comprend ce qu'il nous dit des fois...)
-le partiel est un QCM avec des resultats pitoyables tous les ans

Par contre pour un juriste d'entreprise il faut faire du droit social, des contrats speciaux (tres important) et du droit fiscal

les procedures collectives : ca depend de ce que tu veux faire en tant que juriste d'entreprise : veux tu specialiser, si oui en quoi?

Par **charlottem**, le **03/08/2005** à **09:00**

merci pour les infos...
je n'ai encore pas trop d'idées de spécialisation donc je veux le truc le + général...

je pensais : fiscal + proc.coll +contrats spéciaux en TD
et droit travail + successions + dt international des affaires sans td..mais il y a aussi le droit de la concurrence qui me plait bien
qu'en pensez vous?

pour le second semestre, je vais réflechir car les propositions sont plus nombreuses et il faut que je reste coherente
merci

Par **charlottem**, le **18/08/2005** à **11:17**

toujours en recherche pour mes choix de matieres...
il me reste à choisir une matiere en Td pour le 2nd semestre: il est preferable de prendre:liberalites et regimes matrimoniaux ou drot de la consommation ou droit de la distribution ?
merci pour votre aide

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés